

Outil 4 bis

Fiche méthodologique : Cartographie des ressources

Partie 1 : Les compétences exercées

La finalité de ces graphiques est de mettre en évidence la proportion d'agents mobilisables sur chaque domaine de compétence du nouvel EPCI.

La représentation graphique permet d'avoir une vision des compétences, optionnelles ou obligatoires, exercées par chaque structure. Elle offre une comparaison visuelle entre EPCI et une représentation globale du futur EPCI en termes de compétences.

➔ **Pour obtenir les graphiques proposés**, il convient de croiser dans un tableau croisé dynamique les données « filière » et « grades » pour obtenir une nouvelle catégorie intitulée « compétences territoriale ». Analyser l'exercice de ces compétences territoriales par EPCI pour obtenir les graphiques « camemberts ».

Le graphique de l'EPCI fusionné est obtenu à partir de la colonne « Total » du tableau croisé dynamique.

Partie 2 : Les métiers

La finalité de ces graphiques est de mettre en évidence la proportion d'agents mobilisables sur chaque métier du nouvel EPCI.

➔ **Pour obtenir les graphiques proposés**, procéder de la même manière en croisant les « métiers » et les « EPCI ».

Partie 3 : Les catégories

La finalité de ces graphiques est de mettre en évidence la répartition par catégorie des agents du nouvel EPCI.

➔ **Pour obtenir les graphiques proposés**, procéder de la même manière en croisant les « compétences territoriales » et les « catégories ».

Partie 4 : L'âge

La finalité de ces graphiques est de mettre en évidence l'âge moyen des agents sur chaque métier du nouvel EPCI afin de mettre en place une gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences.

➔ **Pour obtenir les graphiques proposés**, procéder de la même manière en croisant les « compétences territoriales » et les « métiers » d'une part, avec « l'âge moyen¹ » par métier calculé au préalable d'autre part.

¹ Age moyen : somme des âges/ nombre d'âge.